



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} OCTOBRE 2020**

N° DEL 2020.10.01/119

**Thème : DÉLÉGATION
DE SERVICE PUBLIC 9**

**Objet : Schéma
directeur du réseau de
chaleur - Demandes de
subventions**

Convocation :

Date : 24/09/2020

Affichage : 24/09/2020

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 29

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 33

Le **jeudi 1^{er} octobre 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil au 1^{er} étage de la communauté de communes du Briançonnais, sous la présidence du Maire, **Monsieur Arnaud MURCIA**.

Étaient Présents :

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSE, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élixa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON, Francine DAERDEN.

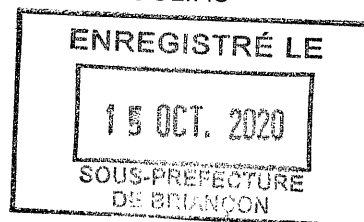
Étaient représentés :

Christian JULLIEN donne pouvoir à Claire BARNÉOUD ;
Corinne FAURE-BRAC donne pouvoir à Christian FERRUS ;
Brigitte LASSERRE donne pouvoir à Jean-Marc CHIAPPONI ;
Florian DAZIN donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;

Absents excusés :

Christian JULLIEN, Corinne FAURE-BRAC, Brigitte LASSERRE, Florian DAZIN.

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS



Rapporteur : Éric PEYTHIEU

La Commune de Briançon a lancé en 2013 une procédure pour le choix d'un concessionnaire pour financer, construire et exploiter un réseau de chaleur et une chaufferie mixte bois/FOD. Cette opération s'est concrétisée par la mise en service de ces équipements en 2019.

Dans la perspective de différents projets d'extension du réseau et notamment le raccordement du parc des sports, la Commune souhaite engager un bureau d'étude afin d'élaborer un schéma directeur du réseau de chaleur. Il s'agit de pouvoir se reposer sur une expertise stratégique afin de prendre les meilleures décisions tant sur les aspects techniques, économiques et contractuels.

L'objectif de l'établissement d'un schéma directeur a pour finalité de mettre en place un plan d'actions fixant le futur périmètre des abonnés raccordés au chauffage urbain, les investissements à réaliser et les améliorations à apporter.

Le montant de l'étude est estimé à 21 670 € HT. Son établissement est une condition nécessaire à l'obtention ultérieure de financements de l'ADEME pour la réalisation des éventuels travaux d'extension.

Le plan de financement s'établit comme suit :

ADEME (70%)	15 169 €
Autofinancement (30%)	6 501 €
Total	21 670€ HT

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le plan de financement ci-dessus ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC 9 DEL
2020.10.01/119

PUBLIÉ LE 14 OCT. 2020

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Arnaud MURGIA.

